
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 1^{er} mars 2021

LANCEMENT DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Dans une volonté d'amplifier la dynamique du sport français, le Gouvernement a lancé en 2018 un vaste chantier national autour de la question de la gouvernance de notre modèle sportif. Aujourd'hui, elle prend forme en Auvergne-Rhône-Alpes par l'installation de la Conférence Régionale du Sport traduisant la déclinaison en région de cette nouvelle gouvernance initiée suite à la création de l'Agence nationale du Sport en 2019.

À cette occasion, Pascal MAILHOS, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes et préfet du Rhône, réunissait en visioconférence les services de l'État, les collectivités locales, le mouvement sportif et le monde de l'entreprise du champ sportif, pour aboutir à une politique sportive cohérente, ambitieuse et concertée sur le territoire régional.

Soucieuse d'engager rapidement des travaux portant sur les différents enjeux du sport, notre région fait partie des premières à installer cette conférence suite à la publication du décret du 20 octobre 2020 relatif aux Conférences Régionales du Sport et aux Conférences des Financeurs du Sport. Cette grande réforme de l'organisation du sport va contribuer à ce que tous les acteurs puissent se retrouver dans des espaces et des instances de dialogue, connaître l'action de chacun pour une meilleure coordination, et assurer une cohérence entre l'organisation nationale et l'organisation territoriale.

Une nouvelle gouvernance du sport organisée en trois étapes

1. Mise en place de la Conférence Régionale du Sport avec une mission principale : établir un diagnostic territorial de tout l'univers du sport sur la région à partir de données sportives, sociales et économiques afin d'avoir une vue d'ensemble la plus exhaustive possible des spécificités locales.

Cette première édition a également donné lieu à l'élection de la présidente de la Conférence Régionale du Sport Stéphanie PERNOD BEAUDON. La Conférence Régionale du Sport se tiendra au moins deux fois par an sur convocation de la présidente nouvellement élue.

2. Rédaction du Projet Sportif Territorial définissant les objectifs prioritaires, c'est-à-dire la stratégie qui guidera son action sur les 5 ans à venir.

Il sera rédigé par l'ensemble de ses membres sur la base d'un diagnostic territorial qui, au travers d'un état des lieux global, permettra d'identifier les points forts en matière de sport sur un territoire, ainsi que d'éventuelles carences en termes de politique sportive. Ce sont ces carences qui pourront par exemple être identifiées comme devant être palliées prioritairement dans le Projet Sportif Territorial. Un programme d'actions sera élaboré au regard des objectifs fixés. Il prévoira également des modalités de suivi et d'évaluation.

3. Mise en place des Conférences des Financeurs du Sport qui étudieront les projets et actions à financer, en conformité avec le Projet Sportif Territorial.

La Conférence des Financeurs du Sport émettra des avis concertés sur le financement de projets de structuration régionale en adéquation avec les logiques territoriales et le projet sportif territorial. Ils devront par ailleurs être croisés avec les projets sportifs fédéraux qui sont les documents stratégiques des fédérations sportives. Les projets les plus structurants donneront lieu à la conclusion de contrats pluriannuels d'orientation et de financement qui acteront les contributions de la conférence et des différents co-financeurs.

Le sport en chiffres en région Auvergne-Rhône-Alpes

- 2 197 890 licences sportives (+2% ces 3 dernières années)
- 26 licences pour 100 habitants contre 22 à l'échelle nationale
- 22 534 clubs recensés
- 17% des sportifs français listés de haut niveau

La crise sanitaire met encore plus en lumière la nécessité de repenser notre modèle sportif et d'aborder de nouvelles stratégies de développement du sport soucieuses des enjeux environnementaux, économiques et sociétaux.

Dans ce cadre et à l'aune des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Conférence Régionale du Sport est l'occasion de nourrir collectivement la réflexion pour faire émerger des solutions partagées et rationaliser nos dispositifs et actions au service du sport, de ses pratiquants et de celles et ceux qui construisent et organisent cette pratique sportive.